



Envoyé par courriel à : Dan.ruimy@parl.gc.ca

Le 8 août 2017

Dan Ruimy, député
Président, Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie
Chambre des communes
180, rue Wellington, pièce 565
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur,

Au nom de la Rural Ontario Municipal Association (ROMA), je suis heureux de vous transmettre le mémoire de la ROMA en réponse à l'appel de mémoires diffusé par le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie pour son étude sur la connectivité à large bande au Canada rural.

La ROMA réclame depuis longtemps un plus grand accès à des services à large bande rapides, fiables et abordables dans les régions rurales qui sont comparables aux services offerts aux Canadiens vivant dans les centres urbains. L'accès à ces services permettra de s'assurer que les étudiants peuvent réaliser des recherches, effectuer leurs travaux et recevoir une éducation égale à celle qui est offerte aux étudiants en milieu urbain. Ces services favoriseront la viabilité et le succès d'entreprises en démarrage et d'autres entreprises en milieu rural, qui doivent rester reliées à l'économie mondiale numérisée pour pouvoir innover et croître. L'accès à des services haute vitesse à large bande est également important pour combattre l'isolement rural, pour assurer la prestation efficace des services sociaux et pour que les familles en milieu rural puissent rester là où elles vivent, plutôt que de partir vers des centres plus urbanisés pour vivre et travailler. Pour ces raisons et d'autres encore, je suis heureux que le Comité permanent se penche sur cet enjeu important, l'accès à la connectivité à large bande étant d'une importance cruciale pour maintenir la prospérité et le développement des régions rurales de l'Ontario et du Canada.

J'aborde maintenant les questions du Comité et présente les réponses qui suivent.

a) Ce qui constitue un service haute vitesse acceptable

La ROMA demande depuis plusieurs années que les régions rurales de l'Ontario aient accès à des services à large bande comparables à ceux qui sont offerts dans les centres urbains. Nos étudiants et nos entreprises ne seront pas en mesure d'être compétitifs dans l'économie mondiale sans accès à l'interconnectivité qui est nécessaire pour prospérer dans un monde hautement numérisé. Les vitesses de large bande doivent par ailleurs être continuellement réévaluées pour s'assurer qu'elles correspondent aux plus récents progrès technologiques.

b) Les obstacles financiers à la mise en œuvre d'un service haute vitesse

La ROMA est consciente qu'il existe des obstacles financiers à la mise en œuvre d'un service haute vitesse à l'échelle du Canada. Traditionnellement, les fournisseurs de services de télécommunication ont accordé la priorité aux zones urbaines densément peuplées lors de l'expansion de la connectivité à large bande, car les régions rurales constituent une clientèle plus petite et présentent un rendement du capital investi moins rapide pour ces entreprises à but lucratif. De plus, des investissements dans les infrastructures à large bande sont nécessaires pour accroître l'accès à Internet dans les collectivités rurales, qui peuvent se trouver dans des régions éloignées et difficiles à atteindre. Toutefois, ces obstacles financiers doivent être évalués au regard des coûts économiques et sociaux préjudiciables pour les collectivités rurales qui sont incapables de se connecter à Internet.

c) Changements réglementaires qui faciliteront la mise en place d'un service haute vitesse

Le gouvernement devrait inciter les fournisseurs de services de télécommunication à investir dans la connectivité à large bande en milieu rural, et les obstacles à ces investissements doivent être éliminés. Par ailleurs, il est temps que le gouvernement fédéral intervienne et fournisse des ressources plus efficacement pour s'assurer que l'accès à la haute vitesse à large bande devient une réalité pour les régions rurales en Ontario et partout au Canada. Ces objectifs peuvent être atteints si l'accès à la haute vitesse à large bande est considéré comme un service essentiel et si des solutions novatrices au problème sont recherchées et mises en œuvre.

Je vous remercie de l'attention que vous accordez au mémoire présenté par la ROMA au Comité permanent. Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec Cathie Brown, conseillère principale, à l'adresse cathiebrown@amo.on.ca, ou au 416-971-9856, poste 342.

La ROMA se réjouit à la perspective de poursuivre la collaboration avec le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie pour agir par rapport à cet enjeu d'importance.

Je vous prie d'accepter, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Ron Holman
Président de la ROMA

c.c. Danielle Widmer, greffière du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie
L'honorable Jeff Leal, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario